



COMPTE RENDU SEANCE DU 30 MARS 2019

L'an deux mil dix-neuf, le 30 mars à 12 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Dammartin sur Tigeaux, dûment convoqué le 27 mars 2019, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur LEMOINE Bernard, Maire.

Date de convocation : 27 mars 2019

Date d'affichage : 27 mars 2019

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 12

EFFECTIF PRESENT : 7

EFFECTIF VOTANT : 7

NOMBRE DE POUVOIR(S) : 0

Présents : Bernard LEMOINE, Emmanuelle FICHAUX, Didier ROUX, Bernard EGHERMANNE, Peggy CHAMBRIER, Angélique MERCIER, Christine FENAT-BAUCHARD

Pouvoir : NEANT

Absents : Caroline FERNANDES, Sandrine DOYEN, Lionel FREJAFOND, Francis BELTRAN, Jacques AKENINE

Secrétaire de séance : M. Bernard EGHERMANNE

1. ADMINISTRATION GENERALE

- 1.1 Désignation de 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants pour la représentation de Dammartin sur Tigeaux au Syndicat Mixte D'Alimentation en Eau Potable de Crécy la Chapelle

Délibération

DESIGNATION DES REPRESENTANTS AU SEIN DU SYNDICAT MIXTE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE CRECY LA CHAPELLE

Depuis le 1^{er} janvier 2019, par arrêté préfectoral 2018/DRCL/BLI n° 116 du 20 décembre 2018 la commune de Dammartin sur Tigeaux intègre le syndicat mixte d'alimentation en eau potable de Crécy la Chapelle

Afin de pouvoir siéger au conseil syndical il convient de désigner les représentants de la commune.

Il s'agit de désigner 2 titulaires et 2 suppléants.

Vu l'arrêté préfectoral 2018/DRCL/BLI n° 116 du 20 décembre 2018 portant sur l'intégration de la commune de Dammartin sur Tigeaux au syndicat mixte d'alimentation en eau potable de Crécy la Chapelle, à compter du 1^{er} janvier 2019.

Considérant que le nombre de représentants pour la commune a été fixé à 2 titulaires et 2 suppléants

Considérant qu'en vertu de l'article L. 2121-33 du Code général des collectivités territoriales, chaque conseil municipal doit procéder à la désignation de ses membres pour siéger au sein du SMAEP

Après examen et délibéré,

**le Conseil Municipal,
à l'unanimité**

DESIGNE pour siéger au sein du conseil syndical du SMAEP :

Membres titulaires : **Didier ROUX et Bernard LEMOINE**

Membres suppléants : **Angélique MERCIER et Christine FENAT -BAUCHART**

Fin de la séance à 13 heures 30